

**CREATION DE E.U.R.L.
ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La BANQUE CIC EST CIC COULOMMIERS 5 PLACE DU MARCHÉ 77120 COULOMMIERS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Nom prénom de l'associé gérant	Monsieur COSTECEQUE Roland
Nombre de parts	1000
Adresse de l'associé gérant	6 AVENUE DES COMBATTANTS 78220 VIROFLAY
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à COULOMMIERS le 05 novembre 2024

CIC Est
COULOMMIERS
5 place du Marché
77120 COULOMMIERS

JST08